

Réf: Dossier 377732

## Avis de constitution

### SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE BATIMENT ET DE QUINCAILLERIE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
GESTOCI, Lot 10, Ilot 02

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/12/2024 , et enregistrés le 13/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE  
BATIMENT ET DE QUINCAILLERIE »

Objet : Promotion immobilière, BTP, commerce général, quincaillerie générale, vente de fer à béton et de ciment, fabrication et vente de briques, construction de bâtiment, vente de terrain, gestion immobilière, électricité et plomberie et diverses prestations.

La participation directe ou indirecte de la société a toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-avant.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
GESTOCI, Lot 10, Ilot 02

Dirigeant(s) M DOUMBIA MOUGOURI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-01235 du 10/02/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°08327/GTCA/RC/2025 du 10/02/2025

